

Panneau angles morts pour bus**DESCRIPTIF****Descriptif :**

Décret no 2020-1396 du 17 novembre 2020 relatif à la signalisation matérialisant les angles morts sur les véhicules dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes.

Le vinyle : Feuille de vinyle souple avec un adhésif permanent au dos.

Avantages : faible coût, pose facile.

Epaisseur : 60µm.

Poids : 90g/m².

Résistant aux UV

Utilisation : intérieur et extérieur.

Températures d'utilisation : de -30° à +90°C.

Durée de vie garantie 6 ans.

Modèle	Réf.	Conditionnement
pour bus	61540	sachet brochable

INFOS :

Conseils de pose : Autocollants à apposer à 3 endroits différents, entre 0,90 m et 1,5 m du sol. Avant droit dans le premier mètre avant du véhicule, hors surface vitrées. Avant gauche dans le premier mètre avant du véhicule, hors surface vitrées. Face arrière : à droite du plan médian longitudinal. Plus d'infos sur le site de la sécurité routière.